Salut l'équipe de devs!

Nous avons eu le budget d'accordé par la direction, nous allons enfin pouvoir nous lancer sur la création du nouveau BFB pour la gestion des locations automobiles.

Voici les spécifiques fonctionnelles :

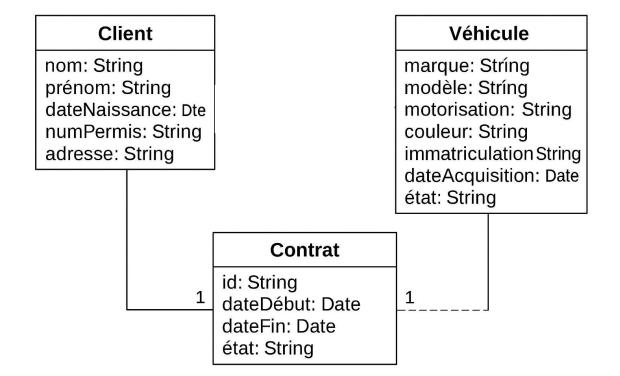
- Nous, le métier, avons 3 notions distinctes :
 - Les clients
 - On entend par client, une personne physique possédant un nom, un prénom, une date de naissance, un numéro de permis et une adresse.

Les véhicules

Les véhicules, c'est ce que l'on souhaite pouvoir louer (c'est notre stock, notre parc disponible). Ils sont définis à minima par une marque, un modèle, une motorisation, une couleur, un numéro d'immatriculation, une date d'acquisition et un état (disponible, en location, en panne).

o Les contrats

Il s'agit ici des contrats de location, ils permettent de lier les clients et les véhicules. Ils sont définis, la aussi a minima, d'un identifiant, d'une date de début, d'une date de fin, et d'un état (en attente, en cours, terminé, en retard et annulé).



Bien sûr, nous avons listé ici le besoin d'un point de vue métier, si vous avez besoin d'ajouter d'autres attributs à ces notions pour que ça fonctionne correctement, n'hésitez pas. De même, si vous voyez des améliorations possibles de modèle pour faciliter les évolutions à venir, n'hésitez pas à les implémenter.

Pour les règles métier à mettre en œuvre, elles sont décrites ci-après :

- Un client doit être unique (par son nom, son prénom et sa date de naissance).
- Deux clients distincts ne peuvent pas avoir le même numéro de permis
- Un véhicule doit être unique (par leur numéro d'immatriculation)
- Un client peut louer plusieurs véhicules sur la même période, en revanche un véhicule ne peut être loué que par un seul client sur une période donnée
- Les véhicules réputés « en panne » ne peuvent pas être loués

Nous nous sommes rendu compte que nous devions gérer des cas liés aux actions de nos clients et du temps qui passe, mais cette partie est encore toute fraiche, il est possible qu'il nous manque des règles, n'hésitez pas à en proposer!

- Si un véhicule est déclaré en panne, les contrats associés à ce dernier qui serait en en attente doivent être annulé automatiquement.
- Si un client ne ramène pas le véhicule avant la date de fin du contrat, le contrat doit passer au statut « en retard ». Si ce retard s'éternise et empêche le démarrage du contrat suivant, celui-ci doit passer au statut « annulé »

Le comité d'architecture me demande de vous rappelez que nous sommes sous le feu des projecteurs et que vous passerez en soutenance le 08/12 pour présenter vos travaux. Vous devez donc apporter un soin particulier a l'architecture de l'applis et être capable de présenter et justifier vos choix.

Si ça peut vous motiver, la direction me fait savoir qu'une prime non négligeable sera offerte aux acteurs du projet si celui-ci est une réussite sur tous les plans.

Bon courage a vous, A bientôt.